

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 5 (1867)  
**Heft:** 24

**Artikel:** Pauvre Jacques : nouvelle valaisanne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-179384>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

exemple, qu'on dirait qu'ils sont rivés au siège qu'ils occupent. Souvent ils sentent eux-mêmes que leur présence a assez duré et qu'ils devraient se retirer, mais un charme magique semble les cloquer à leur place avec tant de force, qu'ils ne savent où en prendre suffisamment pour s'en arracher. Ils ne sont point indiscrets par nature et, tout comme ceux qui les reçoivent, ils trouvent qu'ils devraient se décider à les quitter et, cependant, ils restent là, disant de temps à autre : « Il faut que je m'en aille, je devrais être parti depuis longtemps, » et cela comme une excuse à la longueur de leur visite. Ces pauvres gens ont encore un certain tact, mais craignez alors l'arrivée de ces *pedzes* qui croient vous charmer en s'établissant chez vous pour un temps indéfini, lorsque vous avez cent choses qui réclament votre présence partout ailleurs, qui s'obstinent à ne plus vous abandonner et avec lesquels vous devez vous montrer presque grossier pour vous en débarrasser enfin. Cette sorte d'importuns devrait bien se corriger pour que la sotte dénomination de *pedze* puisse disparaître du glossaire vaudois.

S.

Nous recommandons à nos lecteurs, et tout particulièrement à nos lectrices, la charmante petite histoire dont nous commençons aujourd'hui la publication, sous le titre : *Pauvre Jacques*. Cette petite nouvelle, empruntée à l'*Album de la Suisse romande*<sup>1</sup>, a tant de fraîcheur et d'intérêt, qu'après vingt-cinq ans écoulés, elle sera relue avec plaisir par ceux qui l'ont déjà lue dans le temps, et fera les délices de ceux qui ne la connaissaient point.

### Pauvre Jacques.

*Nouvelle valaisanne.*

Le voyageur qui, au mois de juillet ou d'août, a la curiosité de monter jusqu'aux thermes renommés de Louësche, trouve là un singulier spectacle. Figurez-vous une trentaine de baigneurs des deux sexes, enveloppés d'un long manteau de flanelle, et assis, soit sur des sièges mobiles, soit sur les bancs qui règnent tout autour d'un grand réservoir formé de quatre compartiments carrés. — Errantes comme l'île de Délos, de petites tables flottent devant eux, et leur servent à placer un déjeuner, une gazette, une tabatière, un mouchoir ou d'autres objets de ce genre. Les dames valaisannes se plaisent à décorer ces cabarets mouvants d'une sorte de petit autel, embelli de fleurs des Alpes, que la vapeur de l'eau thermale a la propriété de rendre fraîches et brillantes lorsqu'on les apporte déjà fanées.

Le bain est entouré de galeries où se placent les amis complaisants, qui viennent distraire les malades, durant la longue et fatigante épreuve qu'ils se sont imposée.

En 1791, époque à laquelle je me trouvais à Louësche, la société était nombreuse et agréable ; on y comptait plus de 80 baigneurs, tant français, qu'allemands, italiens ou suisses de tous les cantons, parmi lesquels figuraient quelques dames fort aimables. Aussi la gaieté régnait-elle dans le bain, où chacun faisait de son mieux pour en abréger la durée par les charmes de la conversation.

Vers le milieu de la cure, temps auquel on prolonge les séances

<sup>1</sup> Cet ouvrage, magnifiquement illustré, qui parut à Genève, dès 1842 à 1847, chez M. Gruaz, éditeur, est une des plus belles publications qui se soient faites en Suisse. La collection (5 vol. grand in-4<sup>o</sup>), dont il ne reste qu'un très-petit nombre d'exemplaires, se vend au prix de 22 fr. 50, chez M. Blanc, librairie à Lausanne. Les volumes 3, 4 et 5 se vendent séparément 5 fr.

jusqu'à quatre ou cinq heures pendant la matinée, et autant l'après-midi, un Parisien fort enjoué fit la proposition d'obliger chacun à la ronde à chanter des couplets, dire des vers, ou conte une anecdote, selon son propre choix ; ce qui fut extrêmement applaudi par la société. On le pria de commencer lui-même, et le baigneur complaisant récita avec beaucoup de goût le morceau, encore inédit alors, où Delille peint les plaisirs et les occupations des malades dans les thermes où ils se trouvaient réunis.

La voisine du récitateur était une jeune dame de Vevey, douée d'une voix fort agréable ; on la somma de remplir sa tâche par une romance, et après les excuses et les instances d'usage, elle chanta, avec une âme et une grâce parfaites, une romance nouvelle, peu connue encore, mais qui, par sa touchante simplicité, était destinée à une célébrité populaire, comme toutes les compositions de ce genre, écrites avec naturel et sentiment ; c'était : *Pauvre Jacques, quand j'étais près de toi...* Les applaudissements furent prodigues à la chanteuse ; on la pria même de répéter sa romance, ce qu'elle fit avec la plus grande complaisance.

Le chant terminé, un officier du régiment de Courten, qui se trouvait au nombre des baigneurs, prit la parole et dit : — L'intérêt que ces couplets inspirent à notre aimable réunion sera sans doute augmenté lorsque je lui aurai fait part d'une circonstance qu'ignorent probablement la plupart des personnes qui la composent ; c'est que le héros de la romance, le *pauvre Jacques*, est Valaisan, ainsi que sa maîtresse, aujourd'hui son épouse, et qu'ils habitent tous deux à quelques pas d'ici.

A ces mots, la curiosité de l'auditoire fut vivement excitée, et plusieurs voix répétèrent simultanément :

— En vérité ?

— Oui, poursuivit l'officier ; en suivant les bords de la Dala, et un peu au-dessus du hameau appelé *Inden*, vous avez bien remarqué ce singulier passage où huit échelles superposées forment une partie de la route unique qui conduit à l'Alpe voisine : sur cette Alpe est un bon et joli village nommé *Albinen* ; c'est là la patrie de nos deux époux ; c'est là qu'entourés de leur naisante famille, ils vivent parfaitement contents, et toujours amoureux. — Je vais vous raconter leur histoire, qui est aussi simple que les mœurs du pays qu'ils habitent, et, si vous le permettez, cette narration servira à payer ma dette, car n'étant ni chanteur, ni récitateur, je me trouverais, sans cette ressource, peut-être assez embarrassé à m'acquitter.

Après ce petit préambule, notre officier commença en ces termes :

« Le roi de France ayant acquis, il y a quelques années, la belle maison de campagne que la princesse de Guéménée posséda à Montreuil, en fit présent à sa sœur chérie M<sup>e</sup> Elisabeth, qui déjà depuis longtemps venait l'habiter et s'y plaisait beaucoup. Cette excellente princesse vivait là sans faste et sans représentation, s'occupant beaucoup de l'embellissement de cette demeure, et plus encore, du bonheur de ceux qui l'approchaient ; heureuse, lorsque dans ses recherches elle avait découvert une famille indigente, digne de ses biensfaits.

Ce n'était pas de simulacres de montagnes ou de grottes, de ponts sans rivière, ou de chalet sans troupeau, qu'elle s'amusait à orner son Elysée : aucune de ses récréations ne portait un caractère de futilité. Tantôt c'était la construction d'un vivier ou d'une serre, tantôt la plantation d'un parterre ou d'un potager ; elle se plaisait surtout à établir de beaux espaliers, et ses pêches étaient les plus grosses et les meilleures de Montreuil, lieu qui jouit, comme vous le savez, d'une grande réputation pour la culture de ce beau fruit.

Une prairie assez vaste se trouvant dans l'enceinte du domaine, M<sup>e</sup> Elisabeth forma le projet d'y avoir une laiterie suisse. Elle donna elle-même le plan d'un bâtiment, à la fois simple et élégant, et d'une architecture bien appropriée à son usage. Je me trouvais alors à Paris, et comme j'étais en relation avec le concierge de Montreuil, à qui j'avais eu occasion de rendre quelque service, et que je devais retourner incessamment en Valais, c'est moi qui fus chargé de procurer à la princesse les hôtes de sa laiterie, c'est-à-dire six belles vaches, une jeune laitière, et un pâtre destiné à remplir les fonctions les plus pénibles de l'établissement.

Dès que je fus arrivé à Sierre, mon lieu natal, je m'occupai de la commission. Il me fut aisément de l'exécuter, car dans le domaine

que je possède à *Ventone*, au-dessus du bourg, j'avais un fermier, originaire d'*Aibinen*, canton renommé pour la beauté du bétail ; je lui confiai le choix des vaches et de leur gouvernante. Cet homme s'acquitta si bien de sa mission, que je ne tardai pas à voir arriver chez moi six jeunes bêtes, douces et dociles, parfaitement semblables pour la taille, ainsi que pour la couleur, laquelle était d'un noir de jais bien luisant, avec une seule tache blanche formant un chanfrein. — La laitière, à l'avenant : dix-huit ans, lèvres de roses, longs cils noirs, et les plus beaux cheveux châtais, relevés en deux grosses tresses circulaires, à demi couvertes par le très-court chapeau national orné de fleurs et de rubans.

Comme on m'avait recommandé le costume du pays, j'eus soin de faire confectionner un trousseau complet, dans lequel ne furent point oubliés la croix et le cœur d'argent doré destinés à parer le cou arrondi, mais un peu hâlé de notre jolie Marie...

— Voilà donc l'héroïne du roman ? dit un des baigneurs en interrompant le capitaine.

— Précisément, répondit celui-ci.

— Quant au héros Jacques, nous allons le trouver sans doute dans le pâtre qui doit accompagner la jeune personne ?

— Point du tout, Monsieur, vous me permettrez dé ne pas l'introduire encore ; car je pense que, dans l'histoiresse, il en est de même que dans les compositions dramatiques où, plus on retarde l'apparition du principal personnage, plus on le fait arriver avec éclat sur la scène. Tous les cœurs vont au-devant de lui. Poursuivons.

Ma laitière était donc très-bien, comme vous venez de le voir, mais un vif sentiment de tristesse semblait empreint sur ses jolis traits, et la vue des habillements tout neufs qu'on lui avait préparés ne fit naître qu'un sourire qui s'éteignit bientôt. J'en attribuai la cause au chagrin de quitter le toit paternel, et comme je pensai que la nouveauté des objets qui allaient s'offrir à ses yeux ne tarderait pas à rappeler sa gaëté, je hâtai son départ. Le mois d'avril commençait ; le temps était superbe, Marie se mit donc en route avec son pâtre et son troupeau.

Le voyage se fit avec lenteur, mais fort heureusement, et la petite colonie arriva sans encombre à Montreuil, où tout était disposé pour la recevoir. Marie trouva dans sa nouvelle habitation un joli appartement à son usage, une laiterie bien fraîche, pourvue de tous ses ustensiles, et une étable d'une propreté et d'un arrangement tels que bien des ménages de Paris auraient été charmés d'habiter une pareille demeure. Croisées bien finies, pavé uni comme une mosaïque, crèches en noyer poli, et au-dessus de chaque case, le nom de l'animal, tracé en brillants caractères de laiton : *Fleurie*, *Mignonne*, *Bergère*, *Brunette*, etc., dénominations imposées aux nouveaux hôtes par la princesse elle-même. Aussi bien leurs noms primitifs auraient été un peu durs pour des oreilles françaises, car déjà à Albinen, comme à Louësche, la langue allemande est en usage. Et, à cette occasion, je dois vous dire que notre laitière s'exprimait très-bien en français, parce qu'elle avait passé une couple d'années à Martigny, chez un parent. Seulement, elle avait l'accent du pays, et, franchement, dans sa jolie bouche, cet accent n'était point dépourvu d'agrément. Ceux d'entre vous qui connaissent Berne auront pu remarquer que l'allemand valaisan n'est ni si dur, ni si guttural que celui de ce canton.

Quand l'installation fut faite, M<sup>me</sup> Elisabeth vint visiter l'établissement. Elle demeura charmée du troupeau, et la figure et les grâces naïves de la laitière lui inspirèrent beaucoup d'intérêt. Sa satisfaction fut complète lorsque Marie lui eut fait goûter des laitages délicats qui sortaient de ses mains, et qu'au bout de quelques jours elle eut été à portée d'observer son activité, et la bonne ordonnance du ménage confié à ses soins.

(*La fin au prochain numéro.*)



Une jeune et aimable veuve, qui tient un restaurant très connu à Paris, recevait, il y a quelques mois, d'un de ses clients, sculpteur de mérite, la curieuse lettre que voici :

Divin caillou,

Si vous n'étiez pas plus dur que le porphyre ou l'agate, le ciseau de mon amour, guidé par le maillet de ma fidélité, aurait fait de l'impression sur vous, moi, qui ai donné aux matières les plus brutes toutes les formes, j'avais espéré qu'avec le compas de la raison, la scie de la constance, la douce lime de l'amitié et le poli de mes paroles, j'aurais fait de vous la plus jolie statue du monde ; mais, hélas ! vous n'êtes qu'une pierre insensible, et cependant vous embrasez mon âme ; vous demeurez froide comme le marbre : ayez pitié de moi, je ne sais plus ce que je dis, ni ce que je fais ; ai-je un dragon à sculpter ? c'est un amour qui se trouve fait par mon ciseau. Chère colonne de mes espérances, piédestal de mon bonheur, corniche de ma joie, si vous me rendez heureux, je vous élèverai des statues et des pyramides. Demain, j'irai chercher votre réponse.

AUGUSTE.

Leurs Majestés espagnoles ne viendront pas visiter l'exposition française.

— A quoi bon me déranger, dit la reine, en fait de choses exposées n'ai-je pas, ici même, ma couronne.

Près du Champ-de-Mars, en pleine ménagerie, dans une cage, on voit, vivant en paix, pêle-mêle, un chien, un chat, une souris, une colombe, un loup et un mouton. Le maître de l'établissement y a mis cet écrivain : *A la sainte-alliance*. — Très bel enseignement pour les princes qui viennent visiter l'exposition universelle.

#### TEMPLE DE SAINT-FRANÇOIS

*Mercredi 12 juin, à 8 heures du soir,*

#### GRAND CONCERT

donné par la Société de chant

**L'ARMONIE**

sous la direction de **M. Hugo de Senger**, avec le concours de la **Société philharmonique** et de tous les artistes de la **chapelle de Beau-Rivage**, formant ensemble un orchestre complet.

#### PROGRAMME

#### LE PARADIS ET LA PÉRI

épopée religieuse en trois parties, d'après Lalla Rookh, de Th. Moore, musique de Robert Schumann.

#### Sortie d'orgue, exécutée par **M. Blanchet**.

*Prix des places* : Places réservées (numérotées), 3 fr. — Premières, 2 fr. — Secondes (galeries), 1 fr.

On trouvera à l'avance des billets dans les magasins de musique, à la librairie anglaise, au magasin de lecture Vedel, chez M. Ammann, place St-François, et chez M. L. Monnet, libraire, place St-Laurent.

Aux mêmes adresses on peut se procurer, au prix de 20 c., le texte complet de l'œuvre.

Pour les places réservées, s'adresser à la librairie anglaise.

Il ne sera pas délivré de billets, le soir, à l'entrée du temple.

Les portes s'ouvriront à 7 heures.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN, PLACE DE LA PALUD, 21.